

Emergence d'une nouvelle devise internationale

Allianz RCM Renminbi Currency

Décembre 2011

La Chine – De nouvelles perspectives pour la devise

Jusqu'à présent, le marché des titres libellés en renminbi, la devise chinoise, était fermé à la plupart des investisseurs. Cependant, la situation a évolué. Désormais, les investisseurs privés pourront également investir dans la devise d'une région à très forte croissance, grâce au fonds Allianz RCM Renminbi Currency.

Quels arguments militent en faveur d'un investissement dans la devise chinoise ?

Tout repose sur le « *potentiel d'appréciation* » de la devise. Sur une base comparative, la devise chinoise est l'une des devises les plus

sous-évaluées au monde. Depuis le début de l'année 2011, les réserves de change de la banque centrale chinoise s'établissent à plus de 3 000 milliards de dollars, soit les plus élevées au niveau mondial¹. De surcroît, le gouvernement chinois a mis en place un plan quinquennal qui vise à atteindre une croissance économique pérenne et de long terme.

¹ Source : Datastream, Allianz Global Investors.

1 Bénéficiaire du potentiel d'appréciation du renminbi

Le fonds offre aux investisseurs l'opportunité de bénéficier du potentiel d'appréciation à long terme du renminbi.

2 Une expertise locale

Nos experts de l'Asie sont présents au sein de la région depuis plus de 26 ans. Ils disposent d'une maîtrise approfondie de la situation locale et ont noué des contacts de premier plan à travers la région.

3 Pionniers du marché

Helen Lam travaille à Hong Kong, au cœur même de la région. Elle gère déjà avec succès le premier fonds en renminbi visant à répondre aux besoins des investisseurs européens, avec plus de 450 millions d'euros d'actifs sous gestion à la fin du mois d'août 2011.

Veuillez vous reporter au dos du document pour plus d'informations sur les opportunités et les risques.



Les réserves de change de la Chine augmentent de plus de 14 000 dollars par seconde.

Allianz 
Global Investors

**INFORMATION DESTINÉE AUX DISTRIBUTEURS DU FONDS
ET AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS.
TOUTE COMMUNICATION AUX INVESTISSEURS PRIVÉS
EST STRICTEMENT INTERDITE.**

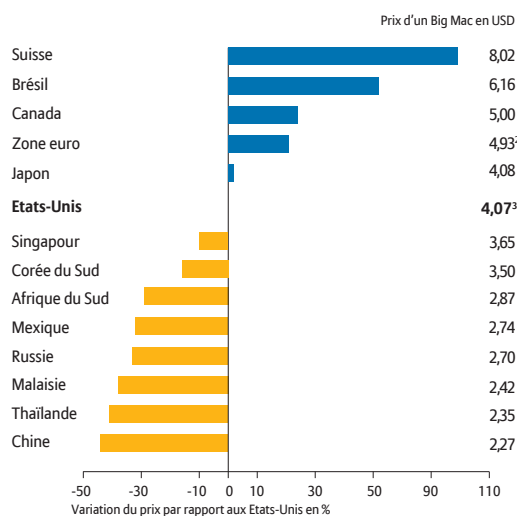
Un moment opportun pour entrer sur le marché : l'internationalisation du renminbi a commencé

Sur le long terme, le gouvernement chinois vise à faire du renminbi une devise internationale. D'importantes mesures ont d'ores et déjà été prises pour positionner Hong Kong comme la place de marché des obligations libellées en renminbi et, pour la première fois de l'histoire, autoriser les investisseurs étrangers à réaliser des transactions dans la devise chinoise.

Comment identifier une devise sous-évaluée, ou quel est le rapport entre le renminbi et un hamburger ?

En synthèse, la théorie de la parité du pouvoir d'achat établit comme principe qu'un même produit devrait être vendu à un prix identique à travers le monde, sous réserve que sa taille, sa composition et sa qualité soient effectivement identiques. Cependant, les prix diffèrent dans la réalité. L'indice Big Mac constitue un bon exemple de ce phénomène. L'indice compare le prix d'un Big Mac en devise locale, converti en USD. Cela permet de tirer des conséquences quant à la valorisation de la devise locale.

Comparaison du pouvoir d'achat sur la base de l'indice Big Mac : les hamburgers sont actuellement les moins chers en Chine



Source : The Economist, Bloomberg, données en date du : 25.07.2011
Les données historiques ne sauraient garantir la performance future

Caractéristiques du fonds

Code ISIN : part A H2-EUR⁴ : LU0665628672 - Part I H2-EUR⁴ : LU0665629993

Société de gestion : Allianz Global Investors Luxembourg S. A., Luxembourg

Gestionnaire : RCM Asia Pacific Limited, Hong Kong

Date de création : 18/10/2011

Devise de référence : EUR

Clôture de l'exercice : 30/09

Affectation des résultats : distribution

Frais d'entrée en %⁵ : part A : actuellement 2,00 (plafonnés à 3,00) - Part I : aucun

Frais de gestion en % par an⁶ : part A : actuellement 0,50 (plafonnés à 1,50) - Part I : actuellement 0,40 (plafonnés à 1,00)

Frais administratifs en % par an⁶ : part A : actuellement 0,15 (plafonnés à 0,50) - Part I : actuellement 0,11 (plafonnés à 0,50)

Total des frais sur encours en %⁷ : non disponible avant la clôture du premier exercice

Opportunités

Possibles gains de change par rapport à la devise de référence de l'investisseur.

Risques

Risques de pertes de change par rapport à la devise de référence de l'investisseur.

² Moyenne pondérée des Etats membres.

³ Moyennes de quatre villes.

⁴ Les investisseurs sont protégés contre une dépréciation d'USD contre l'EUR. Les instruments détenus par le fonds sont dénommés en Renminbi.

⁵ Le distributeur peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription d'actions du compartiment. Leur montant exact sera mentionné sur demande par ce dernier dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais de commercialisation prélevés par la Société de gestion sur la commission de gestion et versés au distributeur.

⁶ La commission d'administration englobe dans une commission forfaitaire certains frais auparavant facturés séparément à l'actif du fonds et compris dans le TFE.

⁷ Total des frais sur encours (TFE) : tous les frais (excepté les frais de transaction) supportés par le fonds pendant l'exercice précédent.

Allianz RCM Renminbi Currency est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'autorité de tutelle (la CSSF) en tant qu'OPCVM coordonné conformément aux règles de la directive européenne 85/611/CE. Allianz Global Investors Fund a obtenu l'autorisation de commercialisation en France de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 décembre 2006. Société Générale, 29, boulevard Haussmann, F-75009 Paris, est le correspondant centralisateur en France de Allianz Global Investors Fund. Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus.

Allianz RCM Renminbi Currency a obtenu l'autorisation de commercialisation en France de l'AMF le 24/10/2011. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus. Le prospectus simplifié ou la notice d'information doit être remis aux porteurs préalablement à la souscription. Il est disponible gratuitement sur simple demande auprès d'Allianz Global Investors France ou sur son site www.allianzgi.fr ou auprès des entités qui commercialisent ce produit. Il ne peut être donné aucune assurance que ce fonds atteindra ses objectifs. Les gains échéants au client peuvent se voir augmentés ou réduits (notamment en fonction des fluctuations de taux de change). Document non contractuel.

Document édité par Allianz Global Investors France - Allianz Global Investors France - Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros - RCS Paris 352 820 252 - Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 - Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Ce document est réalisé à titre d'information et ne saurait constituer une offre commerciale ou de conseil d'ordre juridique ou fiscal. Les opinions développées dans ce document reflètent le jugement d'Allianz Global Investors France au jour de sa rédaction et sont donc susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. Allianz Global Investors France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, Allianz Global Investors France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable et écrite d'Allianz Global Investors France.

Avant toute décision d'investissement, un investisseur devrait consulter son conseiller financier pour évaluer l'investissement et assurer de l'adéquation de l'investissement en fonction de sa situation, son profil de risque, et ses objectifs.